



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/PRST/1994/38
29 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

À la 3410e séance, tenue le 29 juillet 1994, dans le cadre de l'examen de la question intitulée "La situation au Burundi", le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

"Au cours de ces derniers mois, le Conseil de sécurité a suivi de près la situation tendue et potentiellement explosive au Burundi, en se fondant sur les informations fournies par le Secrétariat. Il se félicite des efforts déployés dans le pays pour y maintenir la paix malgré des conditions très difficiles et rend hommage à cet égard aux autorités civiles et militaires concernées.

Le Conseil de sécurité se félicite de la coopération dont font preuve l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation des Nations Unies afin d'aider à maintenir la paix au Burundi. À cet égard, il encourage le Secrétaire général à continuer de fournir ses bons offices par l'intermédiaire de son Représentant spécial.

Le Conseil de sécurité est vivement préoccupé par les problèmes humanitaires qu'a créés l'arrivée de dizaines de milliers de réfugiés dans les provinces du nord du Burundi.

Le Conseil de sécurité apporte son soutien au dialogue politique qui se déroule actuellement au Burundi en vue d'aboutir sans retard à un accord sur la succession à la présidence. Il demande à toutes les parties de parvenir rapidement à un règlement fondé sur des principes démocratiques.

Le Conseil condamne les éléments extrémistes qui continuent de rejeter les négociations en cours et qui cherchent à faire obstacle aux progrès sur la voie d'un règlement pacifique. À cet égard, le Conseil est alarmé par les actes de violence qui ont été récemment commis à Bujumbura et réitère les termes de ses déclarations du 25 octobre 1993 (S/26631) et du 16 novembre 1993 (S/26757). Il exige que toutes les parties mettent immédiatement fin à toute incitation à la violence ou la haine ethnique.

Le Conseil encourage tous ceux qui appuient une solution pacifique à persister dans leurs efforts. Il demande en outre à tous les Burundais, en particulier aux dirigeants politiques, militaires et religieux, de faire le maximum pour que le dialogue politique en cours aboutisse.

Le Conseil de sécurité attend avec intérêt des rapports du Secrétaire général sur le Burundi et restera activement saisi de la question."
